



MONTPELLIER-SÈTE-BÉZIERS
DES ENTREPRISES AVEC
UN SUPPLÉMENT D'ART

MÉCÈNES DU SUD MONTPELLIER-SÈTE-BÉZIERS **APPEL À PROJETS DE CRÉATION**

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers est une association née en 2016 par essaimage de la structure du même nom, basée à Aix-Marseille. Ce collectif d'entreprises finance des œuvres, événements et collaborations diverses dans le champ de l'art contemporain.

Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers s'engage sur quatre grands axes de mécénat.

- Les appels à projets :

Chaque année, l'association lance deux appels à projets : un appel à projets de création d'œuvres d'art nouvelles et un appel à projets de commissariat d'exposition. Le second s'adresse aux curateur-ric-e-s, pour la conception d'un projet dans l'espace d'exposition situé à Montpellier.

- Le programme d'expositions :

Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers porte une programmation d'expositions, d'événements et de rencontres dans un espace de 140 m², généreusement mis à disposition par le mécène Antoine Garcia-Diaz, au 13 rue des Balances dans le centre-ville de Montpellier.

-L'accompagnement de projets de territoire :

Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers accompagne, sur son territoire, dans les zones rurales comme dans les zones urbaines, les commanditaires publics et privés dans le déploiement de projets d'art contemporain, notamment pour la réalisation et l'implantation d'œuvres d'art et la mise en place de programmes impliquant une collaboration avec des artistes plasticien-ne-s.

- Les résidences d'artistes en entreprises

Le monde de l'entreprise rencontre rarement les sphères de la création artistique, alors qu'il permet de forger une culture sociale, professionnelle et technique importante, au service de l'innovation. Partant de ce constat, le Ministère de la Culture a lancé en 2014 un programme de résidences d'artistes en entreprises nommé « Art et mondes du travail ». Depuis 2019, la Drac Occitanie a confié à Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers le rôle de structure médiatrice de ce programme dans notre région.

COLLECTIF D'ENTREPRISES POUR LE SOUTIEN À LA CRÉATION ARTISTIQUE CONTEMPORAINE
Association loi 1901 - RNA : W343020090 Préfecture de l'Hérault - SIREN : 822 562 831 - NAF : 9499Z

Mécènes du Sud I MONTPELLIER-SÈTE-BÉZIERS - 13 rue des Balances - 34000 Montpellier
Tél. : +33 (0)4 34 40 78 00 - montpellier.sete@mecenesdusud.fr - www.mecenesdusud.fr



MONTPELLIER-SÈTE-BÉZIERS
DES ENTREPRISES AVEC
UN SUPPLÉMENT D'ART

TOUT SAVOIR SUR L'APPEL À PROJETS DE CRÉATION :

Tous les ans, Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers lance un appel à projets de création.

Le soutien de l'association est accordé pour la production d'une œuvre d'art nouvelle. Cette dernière doit être finalisée avant septembre 2025 et nécessiter un soutien réel de l'association pour se réaliser, ou se développer.

Les modalités de diffusion du projet peuvent avoir été préalablement convenues, ou toujours être en cours de discussion et de réflexion.

Sans obligation et dépendamment de la volonté de l'artiste ou du-de la diffuseur-se ainsi que de l'équipe de Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers, le projet pourra — au terme de sa réalisation — être présenté dans l'espace d'exposition situé au 13 rue des Balances à Montpellier.

Date limite d'envoi des dossiers de candidature : 9 juin 2023, 17h

MODALITÉS

Conditions et critères de sélection :

- L'artiste ou le-la diffuseur-se doit justifier d'un lien au territoire de l'association : Béziers (à l'ouest) à Nîmes (à l'est), des Cévennes (au nord) à la côte (au sud). Notre interprétation se veut ouverte : y travailler, y développer un projet pour un temps, y vivre, y avoir étudié, en être originaire, y développer un projet en lien avec une résidence, une exposition, une étude, un réseau actif... ;
- Le projet doit être une production d'œuvre d'art nouvelle ;
- Il devra être finalisé avant septembre 2025 ;
- Il doit nécessiter un soutien réel de notre part pour se réaliser, ou se développer.

COLLECTIF D'ENTREPRISES POUR LE SOUTIEN À LA CRÉATION ARTISTIQUE CONTEMPORAINE
Association loi 1901 - RNA : W343020090 Préfecture de l'Hérault - SIREN : 822 562 831 - NAF : 9499Z

Mécènes du Sud I MONTPELLIER-SÈTE-BÉZIERS - 13 rue des Balances - 34000 Montpellier
Tél. : +33 (0)4 34 40 78 00 - montpellier.sete@mecenesdusud.fr - www.mecenesdusud.fr



MONTPELLIER-SÈTE-BÉZIERS
DES ENTREPRISES AVEC
UN SUPPLÉMENT D'ART

Montant de la bourse :

Le montant de la bourse allouée est à proposer par l'artiste ou le-la diffuseur-se. Pour fixer le montant à demander, il faut être ambitieux, mais réaliste : au regard du projet, de sa diffusion, aux moyens...

À titre d'exemples, ces trois dernières années, Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers a distribué des bourses allant de 1 000 à 15 000 €, avec une moyenne autour de 5 000 €. Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers peut être financeur unique ou co-financeur.

Sélection et engagement :

Mécènes du Sud est accompagné d'un comité artistique composé de personnalités du monde de l'art pour la sélection des projets lauréats.

À Montpellier-Sète-Béziers, les dossiers déposés seront consultés par : Devrim Bayar [commissaire d'exposition, Senior Curator à KANAL - Centre Pompidou], Sarah Ihler-Meyer [critique d'art et commissaire d'exposition indépendante], Benoît Lamy de La Chapelle [critique d'art et commissaire d'exposition, Directeur du CAC - La synagogue de Delme], Paul Maheke [artiste], Stefan Puttaert [CEO Nicola Erni Collection] et Natalie Seroussi [marchande d'art et galeriste].

Une fois validé par ce comité, le soutien financier est doublé d'un suivi logistique et relationnel voulu sur le long terme par Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers.

Procédure pour candidater :

Date limite d'envoi des dossiers de candidature : 9 juin 2023, 17h

Par mail à : montpellier.sete@mecenesdusud.fr

Objet du mail : Indiquer la mention « CANDIDATURE CRÉATION + nom de l'artiste ou du-de la diffuseur-se + nom du projet »

Les coordonnées du-de la postulant-e devront être présentes dans le corps du mail, ainsi que tous les éléments indiqués plus bas.



MONTPELLIER-SÈTE-BÉZIERS
DES ENTREPRISES AVEC
UN SUPPLÉMENT D'ART

Compte tenu de l'afflux important de dossiers, les demandes incomplètes, ou qui ne rentrent pas dans le champ d'intervention de Mécènes du Sud ne seront pas nécessairement traitées. Un accusé de réception personnalisé sera adressé par retour de mail pour chaque candidature. Si vous n'avez pas reçu d'accusé de réception fin juin, vous pouvez nous relancer à ce terme. Une fois le dossier reçu, des éléments imprimés pourront vous être demandés.

La réponse du comité artistique sera transmise en juillet 2023.

Dossier de candidature :

Par lien de téléchargement [Dropbox, WeTransfer...] et non en fichier joint, merci de transmettre les éléments suivants sous FORMAT PDF :

1) Présentation de l'artiste comprenant :

- Une biographie narrative de l'artiste intégrant ses axes de recherche,
- Ses coordonnées complètes (nom, date de naissance, adresse postale et mail, téléphone),
- Les liens vers le site internet de l'artiste, réseaux sociaux ou toute autre plateforme utilisée,

2) Dossier artistique général, dans le cas d'une demande individuelle ;

3) Présentation du projet comprenant :

- Une courte note d'intention résumant le projet en 5 lignes maximum,
- Une phrase ou court paragraphe justifiant du lien au territoire,
- La description du projet (maximum 5 pages de textes, croquis, images..., format PDF ou présentation vidéo n'excédant pas 3 min),
- Des éditions, contenus multimédias illustrant le parcours ou le projet (si jugé-e-s nécessaires ; non obligatoires),

4) Présentation de la structure partenaire, le cas échéant ;

5) Budget prévisionnel du projet **CONTENANT IMPÉRATIVEMENT DEUX ASPECTS, LES DÉPENSES ENVISAGÉES ET LES RECETTES**. Dans cette deuxième partie, merci d'indiquer le montant de l'aide demandée à Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers (un exemple type est disponible sur le site internet).

Exemple de budget prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Fournitures	XXXX €	Aide demandée à Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers	XXXX €
	XX €		
	XX €		
	XX €		
Transport	XXXX €	Subventions	XXXX €
	XX €		
	XX €		
	XX €		
Communication	XXXX €	Autofinancement	XXXX €
	XX €		
	XX €		
	XX €		
Etc.	XX €	Etc.	XXXX €
TOTAL DES DEPENSES	XXXX €	TOTAL DES RECETTES	XXXX €



Le total des recettes doit être identique au total des dépenses